

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Bas-Rhin

Commune d'ODRATZHEIM

Procès-Verbal des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 février 2018

Convocation du 15 février 2018

Conseillers		Sous la Présidence de M. François JEHL, Maire
Élus :	11	
En exercice	10	
Présents	09	
Membres Présents :	M. René SCHEER, Adjoint au Maire - Mme Pia PAIVA, Adjointe au Maire	
	Mmes Stéphanie BOETSCH et Marcelle WENDLING, Conseillères municipales MM. Clément HECKMANN, Thierry KUHN, Philippe SCHAHL et Raymond SCHUHMACHER, Conseillers municipaux	
Membres Absents excusés:	M. Sten GUILLAUME, Conseiller municipal	

ORDRE DU JOUR :

Approbation du PV du Conseil Municipal du 18 janvier 2018,

1. Compte Administratif 2017,
2. Compte de gestion 2017,
3. Autorisation de dépenses d'Investissement avant le vote du Budget Primitif 2018,
4. Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2018 : Acceptation du plan de financement,
5. Acceptation de chèque,
Divers et Informations,

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 18 janvier 2018 :

Le procès-verbal de la séance du 18 janvier 2018 a été adressé aux membres du conseil municipal avant la présente séance. Il ne soulève aucune objection et est adopté à l'unanimité par les membres présents dans la forme et la rédaction proposées.

05-18. Compte Administratif 2017 :

Monsieur le Maire donne lecture et commente le Compte Administratif 2017 de la commune. Conformément aux dispositions de l'art. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil élit Monsieur René SCHEER, Président de séance. Le Maire, M. François JEHL se retire pour le vote du compte administratif.

Après avoir entendu les explications et pris connaissance de l'ensemble des documents budgétaires, Les membres présents, à l'unanimité et après en avoir débattu,

- **approuvent le Compte Administratif 2017 qui se décompose comme suit :**

Fonctionnement :	Dépenses :	419 175,35 €	
	Recettes :	431 475,62 €	
	Soit un Excédent de		12 300,27 €
Investissement :	Dépenses :	172 221,96 €	
	Recettes :	240 534,42 €	
	Soit un Excédent de		68 312,46 €
Avec les reports de l'Année 2016			
Fonctionnement :	Excédent cumulé 2016 :	54 325,71 €	
	Excédent 2017:	12 300,27 €	
	Soit un Excédent cumulé de :		66 625,98 €
Investissement :	Excédent 2016 :	91 336,18 €	
	Excédent 2017 :	68 312,46 €	
	Soit un Excédent cumulé de		159 648,64 €
Résultat de l'exécution du budget - Excédent			226 274,62 €

06-18. Compte de Gestion 2017 :

Après examen et commentaires relatifs à la gestion des fonds de la commune d'Odratzheim pour l'exercice 2017 par le Receveur Municipal,

Les membres présents, à l'unanimité :

- **Approuvent le Compte de Gestion 2017,**
- **Donnent décharge au Receveur Municipal, Trésorier à Wasselonne, pour la gestion des fonds de la Commune.**

07-18. Autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2018 :

Monsieur Le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par la [LOI n°2012-1510 du 29 décembre 2012 - art. 37 \(VD\)](#)

L'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose en substance que, jusqu'à l'adoption du budget primitif, l'exécutif de la collectivité peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses en section d'investissement, dans la limite de 25% des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation doit préciser le montant et l'affectation des crédits.

Entendu les explications de Monsieur Le Maire et après en avoir débattu, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **Accepte la proposition de Monsieur Le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.**
- **Autorise les dépenses d'investissement suivantes :**

Fournisseur	Nature de la Dépense		Montant T.T.C.
Factures AGE	Plan Local d'Urbanisme	Cpte 202	630,00 €
Facture OGE	Plan Local d'Urbanisme	Cpte 202	753,60 €
Facture Vidal Consultants	Plan Local d'Urbanisme	Cpte 202	2 334,00 €
Facture CM Agencement MEDER	Meuble bureau du maire	Cpte 21311	2 451,80 €

Monsieur Le Maire précise que les crédits votés seront repris au budget primitif 2018.

08-18. Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2018- Projet de création d'un City Stade **Acceptation du plan de financement**

Monsieur Le Maire rappelle la délibération 59-17 du 30 novembre 2017 par laquelle le projet de création d'un City Stade avait été approuvé et une demande d'aide de l'Etat sollicitée.

Monsieur le Maire présente un dossier plus en adéquation avec les attentes de la commune, dossier déjà discuté lors de la réunion du Conseil Municipal du 4 juillet 2017 et ayant fait l'objet d'une nouvelle consultation et étude de faisabilité. S'agissant de l'emplacement, il indique que l'emplacement dans la zone de loisirs prévue à cet effet paraît le plus apte à recevoir cet équipement destiné essentiellement au public jeune et adolescent de la commune, compte tenu surtout qu'il ne porte pas préjudice à la quiétude des concitoyens.

Monsieur Le Maire indique que ce même équipement peut également être mis à disposition des scolaires de l'Ecole Intercommunale du Scharrach ainsi que de l'animation jeunes de la Communauté de communes pour des animations ou actions sur le secteur.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il n'existe aucun endroit dans la commune permettant la pratique d'un loisir à destination du public « jeune ».

Monsieur Le Maire indique qu'une aide financière peut être accordée au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires au titre de l'exercice 2018.

Entendu les explications du Maire,

Compte tenu de l'ensemble des propositions faites dans le cadre de cette opération,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents,

- **Accepte l'offre réactualisée des 31 janvier 2018 et 12 février 2018 présentée par les Sociétés AGORESPACE S.A.S. et EUROVIA comme suit ;**
 - **Devis du 31/01/2018 (AGORESPACE S.A.S.° pour un montant total H.T. de 60 347,00 Euros,**
 - **Devis du 12/02/2018 (EUROVIA) pour un montant total H.T. de 22 332,30 Euros,**
 - **Soit un Total Hors Taxes. de 82 679,30 Euros**

- Valide le Plan de financement prévisionnel proposé comme suit :

Mode de Financement	Montant H.T. de la Subvention	Taux
Subvention D.E.T.R.	45 000,00 €uros	54,43 %
Autofinancement	37 679,30 €uros	45,57 %
Total	82 679,30 €uros	100,00 %

- Décide de l'inscription de l'opération au Budget Primitif de l'année 2018,
- Sollicite l'aide de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et / ou dans le cadre du dispositif de la dotation de soutien à l'investissement public local,
- Charge le Maire de faire les demandes d'aides dans ce cadre.

09-18. Acceptation de chèque :

Monsieur Le Maire informe que par suite à la déclaration de sinistre pour un dégât des eaux dans la salle des associations, la Compagnie d'Assurances Groupama a transmis le chèque de remboursement des travaux effectués.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- Accepte le chèque d'un montant de 3 691,89 €uros.
- Charge le Maire d'émettre le titre correspondant.

Divers et informations :

- Les Permis de construire suivants ont été acceptés :

Date	Numéro	Demandeur	Nature des Travaux
22-01-2018	PC-067-354-17-R0006	M. et Mme PFISTER Benjamin	Construction d'une maison individuelle
23-01-2018	PC-067-354-17-R0009	Mme MARTELLI Kelly et M. FADE Kévin	Construction d'une maison individuelle

- Le Permis de construire suivant a été refusé :

Date	Numéro	Demandeur	Nature des Travaux
23-01-2018	PC-067-354-17-R0008	M. COMTESSE Chris	Construction d'une maison individuelle

- Les Déclarations préalables de travaux suivantes ont été déposées :

Date	Numéro	Demandeur	Nature des Travaux
23-01-2018	DP-067-354-18-R0004	M. BARTHEL Pascal	Agrandissement d'une fenêtre en porte-fenêtre
05-02-2018	DP-067-354-18-R0005	M. KLEIN Joffrey	Changement tuiles sur un pan de toit
15-02-2018	DP-067-354-18-R0006	M. JEHL Joël	Modification façades et construction d'une terrasse avec abri

- La Déclaration Préalable de travaux suivante a été acceptée :

Date	Numéro	Demandeur	Nature des Travaux
12-02-2018	DP-067-354-18-R0003	M. BEJOT David	Création d'une fenêtre de toit

- Le Permis de démolir suivant a été accepté :

Date	Numéro	Demandeur	Nature des Travaux
01-02-2018	PD-067-354-17-R0002	M. KUHN Charles	Démolition totale grange 6 rue de l'école

- Monsieur le Maire informe les élus du **départ de Madame Corral-Trévin** qui était en charge de nos dossiers d'urbanisme à l'Unité Départementale de l'Architecture et du patrimoine du Bas-Rhin.
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la **visite de Madame le Sous-Préfet Clara THOMAS** en date du 26 avril 2018.
- La réunion de la **commission des Finances** est fixée au mardi 20 mars 2018 à 19 heures à la mairie.
- La prochaine séance du **Conseil Municipal** est fixée au jeudi 22 mars 2018 à 20 heures à la mairie.

François JEHL	René SCHEER	Pia PAIVA	Stéphanie BOETSCH
Marcelle WENDLING	Sten GUILLAUME Absent excusé	Clément HECKMANN	Thierry KUHN
Philippe SCHAHL	Raymond SCHUHMACHER		